

## AMIDOVDRDTP

## Donneurs d'ordres : prévention du risque amiante lors des opérations de travaux sur des ouvrages de génie civils, infrastructures de transports, réseaux divers

### OBJECTIFS

Connaître la réglementation applicable.

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs.

Prendre en compte la prévention du risque amiante à chaque étape clef de l'opération de travaux afin de protéger les personnes dans l'environnement du chantier et les salariés des entreprises intervenantes.

### TYPE DU PUBLIC

Maîtres d'œuvre généralistes, maîtres d'ouvrage, assistants à maître d'ouvrage, bureau d'études.

### PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

##### > Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices basés sur des exemples documentaires.

Découverte des matériels et équipements propres aux interventions sur MCA.

##### > Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

##### > Moyens humains

Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

### ÉVALUATION

> Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

#### THÉORIE

##### > L'amiante et la protection de la santé

Le matériau amiante • Présentation des effets sur la santé humaine • Présentation synthétique des matériaux amiantés par typologies d'ouvrages • Focus sur l'amiante dans les enrobés

##### > Contexte réglementaire des opérations impliquant des matériaux amiantés

Les obligations du donneur d'ordre • Focus sur le repérage amiante avant travaux (norme NF X46-102 de novembre 2020) •

La protection des travailleurs et le Code du travail • La gestion des déchets amiantés et le Code de l'environnement

##### > Gestion des interventions sur matériaux amiantés ou susceptibles d'émettre des fibres d'amiante

Classification SS3/SS4 • Documents obligatoires à remettre aux entreprises • La formation des personnels (arrêté du 23 Février 2012) • Les interventions sur sites en exploitation et le plan de prévention (intégration des contraintes liées à l'amiante)

##### > Opération de retrait ou de confinement de matériaux amiantés (sous-section 3)

Capacité des entreprises à répondre à ces marchés • Modalités techniques relatives aux interventions de retrait ou d'encapsulation • La rédaction et la diffusion du plan de retrait (contenu et modalité de diffusion) • Gestion de la traçabilité des déchets (CAP, BSDA, filières d'élimination)

### MODALITÉS

**Durée** : 2 jours en présentiel (14h).

**Prix** : nous consulter.